

Inscription

Délai : vendredi 28 juin 2024

En ligne sur : <https://jp-portal.gestion.he-arc.ch/form/9>

La participation est limitée. Les inscriptions seront prises dans l'ordre de leur arrivée.

Coût

Le prix de la formation se monte à CHF 1'000.- Il comprend l'écologie, la mise à disposition des supports de cours.

Rabais dès 3 participant-e-s envoyé-e-s par le même employeur.

Responsable de la formation

Sébastien Jaquier, Doyen de l'ILCE

Organisation / Contact

Fabienne Schader

E-mail : fabienne.schader@he-arc.ch

Tél : +41 32 930 20 15

ILCE - Institut de lutte contre la criminalité économique

www.ilce.ch

ILCE – Institut de lutte contre
la criminalité économique

HEG – Haute école de gestion Arc
Espace de l'Europe 21
2000 Neuchâtel
Tél. + 41 32 930 20 15
ilce@he-arc.ch
www.ilce.ch

**Formation en lutte contre la
criminalité économique,
niveau I (FLCE I)**

**Formation réservée aux enquêteurs et
enquêteuses**

Session 2024

L'Institut de lutte contre la criminalité économique - ILCE

Créé en 2000, l'ILCE est un institut de formation continue et de recherche spécialisé dans la lutte contre la criminalité économique et financière, la cybercriminalité et l'investigation numérique. Il offre depuis 2001 un Master of Advanced Studies en lutte contre la criminalité économique (MAS LCE). Plusieurs Certificate of Advanced Studies (CAS) ont été créés au fil des ans, certains d'entre eux, tels le CAS en investigation financière (CAS IF), le CAS en investigation numérique (CAS IN), le CAS pour la Conduite des engagements de police à l'échelon d'officier (CAS CEP) ou le CAS Cybercriminalité – option cyberenquête (CAS CY-E), étant essentiellement ou exclusivement destinés aux policiers et policières ou aux enquêteurs et enquêtrices de la poursuite pénale.

Formations spécialisées en lutte contre la criminalité économique à l'attention de la poursuite pénale

Depuis 2008, l'ILCE organise pour les enquêteurs et enquêtrices expérimenté.e.s de la poursuite pénale un Certificate of Advanced Studies en Investigation financière (CAS IF). Une formation en lutte contre la criminalité économique (FLCE) complète dorénavant cette offre, pour répondre aux différents besoins des autorités de poursuite pénale d'une part et préparer les personnes qui le souhaitent à effectuer dans de bonnes conditions le CAS IF d'autre part. Déclinée en deux niveaux,

- **la Formation en lutte contre la criminalité économique, niveau I (FLCE I)** apporte depuis 2022 aux enquêtrices et enquêteurs les connaissances de base en la matière
- **la Formation en lutte contre la criminalité économique, niveau II (FLCE II)** permet, depuis 2023, aux personnes souhaitant se spécialiser dans le domaine de l'enquête financière de développer les connaissances adéquates

Formation en lutte contre la criminalité économique, niveau I (FLCE I)

Cette formation de 4 jours a pour ambition de dispenser une formation de base (juridique, comptable et technique) pour les enquêteurs et enquêtrices. L'objectif est de leur fournir les outils susceptibles de leur permettre d'identifier, puis d'appréhender de manière adéquate la dimension économique et financière d'une enquête.

Public cible

La FLCE I est destinée en particulier aux

- policières et policiers (enquêteurs et enquêtrices d'arrondissements ou financiers de premier niveau) ;
- enquêteurs et enquêtrices des douanes ou d'autres services de l'Etat

Conditions d'admission

Être engagé.e dans un corps de police, la douane ou un autre service de l'Etat.

Date et lieu de formation

La formation aura lieu du 2 au 5 septembre 2024 à la Haute école de gestion Arc, Espace de l'Europe 21, 2000 Neuchâtel en salle 346 au 3^{ème} étage.

Thèmes et déroulement de la formation

La formation portera en particulier sur les thématiques suivantes :

- **Les principales infractions contre le patrimoine** : articles 138, 141 bis, 146, 148a, 158, 251, 305 bis du Code pénal
- **Droit commercial** : registre du commerce (principes) ; entreprises individuelles, sociétés anonymes et sociétés à responsabilité limitée (avec accent sur les questions financières et les responsabilités)
- **Comptabilité** : droit comptable, écritures de base et boucllement, documents pertinents
- **Retail Banking** : rôle des banques, documents bancaires et KYC, extraits bancaires, édition bancaire dans le cadre d'une procédure pénale, trafic des paiements
- **MROS**: présentation structurelle et opérationnelle ; mécanismes d'entraide administrative nationale ; informations transmises entre autorités nationales et FIU étrangers
- **Cryptomonnaies** : fondamentaux ; saisie
- **Documentation produite par différentes autorités** : registre du commerce, registre foncier, offices des poursuites, administrations fiscales

Chaque thématique sera largement illustrée par des exemples pratiques et enrichie par la réalisation d'exercices, d'analyses et/ou de cas pratiques.

Corps enseignant

L'enseignement est assuré par des praticiens chevronnés, chargés de cours à l'ILCE et par des analystes actifs dans la poursuite pénale.

Validation

Attestation de l'ILCE

Une participation active à l'ensemble de la formation donne droit à une attestation de l'ILCE.